



## Des cols bleus aux cols blancs : trente ans de mutations de l'emploi

**D**ans les Hauts-de-France, la structure de l'emploi a profondément évolué entre 1982 et 2014. Le poids des cadres et des professions intellectuelles supérieures dans l'emploi a plus que doublé en trente ans. Cette croissance de l'emploi qualifié a toutefois été plus lente qu'en France de province. Les effectifs d'employés non qualifiés ont également fortement augmenté grâce au développement du commerce et des services de proximité, tandis que les métiers d'administration-santé se sont nettement développés, à un rythme analogue à celui de la France de province. A contrario, la région Hauts-de-France est celle où le poids des ouvriers non qualifiés dans l'emploi s'est le plus réduit suite à la contraction du tissu industriel. La majorité des aires urbaines a subi un fort recul de l'emploi ouvrier non qualifié. À l'inverse, les plus grands pôles urbains, à commencer par Lille, ont largement bénéficié de la croissance des emplois les plus qualifiés. En 2014, près de quatre emplois qualifiés de la région sur dix sont concentrés sur l'aire urbaine lilloise.

Cyril Gicquiaux, Jérémy Warmoës

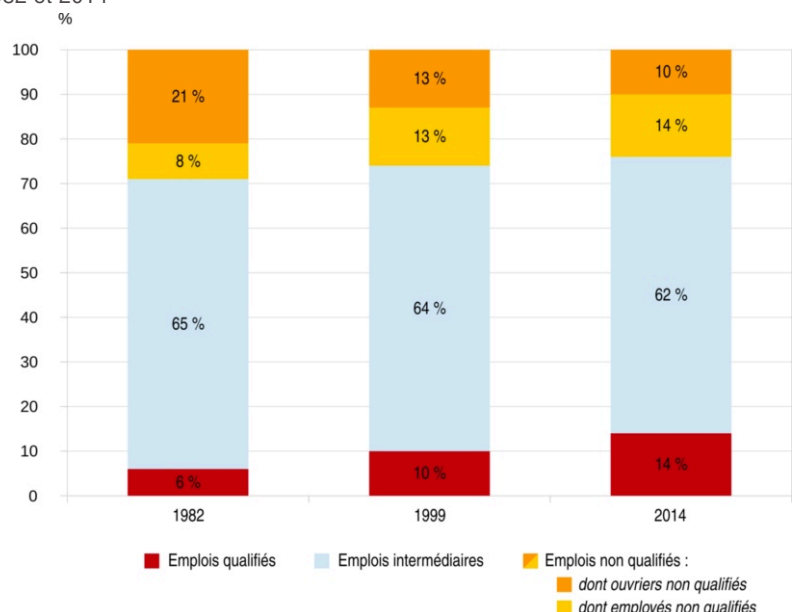
Dans les Hauts-de-France, le nombre d'emplois est passé de 1 968 000 en 1982 à 2 128 000 en 2014. Cette faible progression masque toutefois de fortes évolutions des métiers, entre apparition de nouvelles activités, mutations d'autres, et évolutions induites des qualifications pour exercer ces activités.

L'analyse de l'emploi selon les fonctions exercées dans le processus de production apporte un éclairage fin sur cette recomposition des métiers. Cette approche distingue cinq grandes fonctions économiques (*définitions*) dont les évolutions ont été fortement différenciées ces trois dernières décennies.

Avec une croissance annuelle moyenne de près de 2 %, les fonctions d'administration-santé ont ainsi connu l'évolution la plus favorable dans la région. Il s'agit de l'unique pan de l'économie régionale pour lequel l'emploi a progressé au même rythme qu'en France de province.

### 1 Une augmentation sensible du poids de l'emploi qualifié sur 30 ans

Évolution de la structure de l'emploi par qualification dans les Hauts-de-France entre 1982 et 2014



Source : Insee, recensements de la population.

À l'inverse, les crises des secteurs agricole et surtout industriel ont profondément affecté les métiers relevant des fonctions de « productions matérielles » et conduit à des pertes massives d'emplois (près de 2 % par an contre 1,5 % en France de province). Entre 1982 et 2014, ces fonctions représentent une part de plus en plus faible dans l'emploi régional.

Les métiers relevant des trois autres grandes fonctions (intellectuelles supérieures, commerces et services de proximité, intermédiations) sont en expansion depuis 1982, malgré des croissances systématiquement plus faibles dans les Hauts-de-France qu'en France de province.

Ces évolutions liées aux mutations globales du tissu économique masquent une recomposition plus fine des qualifications dans les différents secteurs d'activités. On peut l'analyser en distinguant trois types de qualification (*définitions*). D'un côté, les cadres et professions intellectuelles supérieures ont les emplois les plus qualifiés. De l'autre, les emplois les moins qualifiés sont occupés par une partie des employés et des ouvriers. Définis par solde, les emplois intermédiaires représentent la plus grande part de l'emploi régional.

L'analyse conduite ici traite uniquement des emplois très qualifiés de niveau supérieur (ceux des cadres et professions intellectuelles supérieures, que l'on abrégera dans la suite en « emplois qualifiés ») et des emplois non qualifiés.

### Le poids des emplois qualifiés a doublé en trente ans

Dans les Hauts-de-France, les emplois qualifiés représentent 14 % des emplois en 2014 contre 6 % trente ans plus tôt, passant de 125 000 à 285 000 emplois (*figure 1*).

Cette qualification de plus en plus fréquente de nombreux métiers s'explique par le développement de l'informatique et des technologies associées, conduisant à un besoin d'expertise et de technicité de plus en plus élevé, ainsi que par une élévation croissante du niveau des diplômes.

L'ensemble des secteurs de l'économie régionale bénéficie de cette hausse des qualifications. Plus de 40 % des emplois qualifiés relèvent de fonctions d'administration et de santé en 2014, avec un volume d'emplois qui a plus que doublé depuis 1982. Ce sont notamment les professeurs de l'enseignement secondaire, les personnels de catégorie A de la fonction publique d'État, ou encore les pharmaciens, chirurgiens, ou dentistes... Le domaine de l'administration-santé se distingue puisqu'il a connu une croissance plus forte des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les Hauts-de-France qu'en France de province (+ 2,5 % contre 2,4 % en France de province). En effet, le poids des emplois les plus

qualifiés d'administration-santé a augmenté dans les villes-centres des plus grandes aires urbaines de la région alors qu'il diminuait en moyenne dans celles de la France de province.

À Amiens par exemple, ces emplois représentent 55 % des emplois qualifiés contre 45 % en 1982. À l'inverse, dans les villes-centres des plus grandes aires urbaines françaises, cette part a diminué passant de 45 % en 1982 à 40 % en 2014.

À la faveur de la généralisation de l'informatique dans un nombre croissant de secteurs, les fonctions intellectuelles supérieures, grandes pourvoyeuses d'emplois qualifiés, ont connu un développement très important dans les trente dernières années. Elles gagnent quasiment autant d'emplois qualifiés dans les Hauts-de-France que celles de l'administration-santé (*figure 2*). Ainsi, la région en compte 2,7 fois plus en 2014 qu'en 1982, avec une croissance annuelle moyenne de plus de 3 % par an. Ce sont par exemple les ingénieurs, les cadres, ou encore les chercheurs. Leur croissance est cependant moindre dans la région qu'en France de province (+ 3,7 % par an), où elles ont gagné beaucoup plus d'emplois qualifiés que l'administration-santé.

Le recul des emplois liés aux productions matérielles, en forte diminution ces trois dernières décennies, ne concerne cependant pas les métiers les plus qualifiés, qui affichent une croissance annuelle moyenne de près de 3 %. En effet, même dans des secteurs qui ont connu de forts soubresauts comme l'industrie ou l'agriculture, l'emploi a eu tendance à augmenter avec le niveau de qualification. Comme dans la majorité des secteurs, cette croissance reste toutefois plus modérée dans les Hauts-de-France puisqu'elle atteint 3,5 % par an en France de province.

Les emplois qualifiés des commerces et services de proximité, certes encore peu nombreux (moins de 10 % des emplois qualifiés en 2014) ont également vu leurs effectifs progresser, leur volume ayant triplé en trente ans, soit une hausse de 3,4 % par an.

Avec le développement de la grande distribution, les effectifs de cadres de magasin par exemple ont augmenté sensiblement.

### De plus en plus d'employés non qualifiés dans le commerce et les services de proximité

Dans le même temps, le nombre d'emplois non qualifiés diminue légèrement entre 1982 et 2014, dans des proportions similaires à ce qui est observé en France de province.

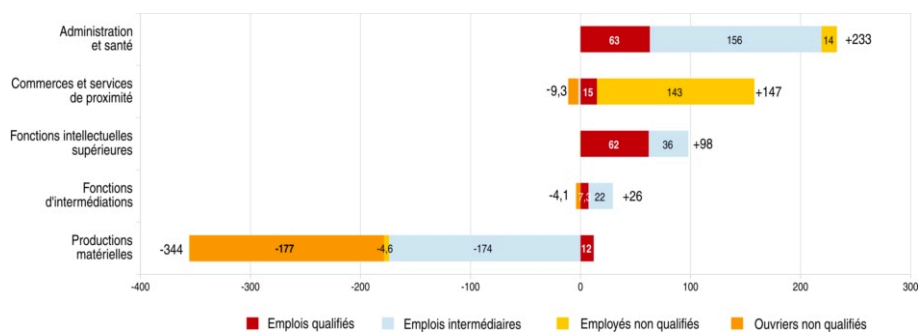
Deux mouvements contraires jouent dans cette évolution : les effectifs d'ouvriers non qualifiés ont presque été divisés par deux en trente ans, tandis que ceux des employés non qualifiés ont quasiment doublé. Les employés non qualifiés représentent 14,4 % de l'emploi total en 2014 contre 7,9 % en 1982, soit un gain net de plus de 150 000 emplois.

En effet, le processus de tertiarisation à l'œuvre dans l'économie française depuis plusieurs décennies a contribué à de très nombreuses créations de postes d'employés non qualifiés dont les commerces et services de proximité ont été les premiers bénéficiaires. Dans les Hauts-de-France, les employés non qualifiés des commerces et services de proximité ont ainsi contribué à près de 95 % de ces créations de postes : ils représentent plus d'un emploi non qualifié sur deux en 2014, contre moins d'un sur quatre en 1982. Les services aux particuliers ont particulièrement porté cette croissance, répondant à de nouveaux besoins sociétaux, notamment une externalisation de plus en plus fréquente de certaines tâches domestiques. Les effectifs d'assistantes maternelles ont ainsi fortement augmenté ces dernières décennies avec la hausse du travail féminin nécessitant de concilier vie professionnelle et vie familiale. C'est également le cas des emplois relevant de l'aide à domicile.

Les mutations du commerce ont également largement alimenté cette hausse des effectifs d'employés non qualifiés comme par exemple le développement de la grande distribution qui a conduit à une augmentation sensible des effectifs de caissiers.

## 2 Les emplois des productions matérielles ont fortement diminué en 30 ans

Variation des emplois par fonction et qualification dans les Hauts-de-France entre 1982 et 2014 (en milliers)



Source : Insee, recensements de la population.

## La région où le poids des ouvriers non qualifiés s'est le plus réduit

Les créations nettes de postes d'employés non qualifiés n'ont pas compensé le très fort repli des effectifs d'ouvriers non qualifiés. La région Hauts-de-France a ainsi perdu plus de 190 000 emplois d'ouvriers non qualifiés (figure 2), soit une diminution moyenne de près de 2 % par an.

Historiquement industrielle, la région des Hauts-de-France est celle où le poids des ouvriers non qualifiés dans l'emploi a le plus diminué entre 1982 et 2014 (en baisse de plus de 10 points contre 8 points en moyenne en France de province). Les ouvriers non qualifiés représentent un emploi sur dix aujourd'hui contre un sur cinq en 1982. Cette forte diminution est d'un ordre de grandeur similaire à celle observée dans la région Grand Est, où l'industrie était également largement surreprésentée.

Ce repli important concerne principalement les emplois non qualifiés relevant des fonctions de productions matérielles (177 000 postes en moins depuis 1982). En effet, ces fonctions se sont fortement recomposées dans les trois dernières

décennies suite à de profondes mutations : transformation des processus de production impulsée par des innovations techniques (par exemple, l'automatisation de nombreuses tâches routinières rendue possible par les développements de la robotique), fortes évolutions des modes d'organisation des entreprises, délocalisations d'activités vers des pays où le coût du travail est plus faible...

## Une concentration plus forte des emplois qualifiés dans les grands pôles urbains

Les très grands pôles urbains concentrent l'emploi qualifié et cette situation s'est accentuée dans les trois dernières décennies. Dans la région Hauts-de-France, les pôles urbains de plus de 100 000 habitants regroupent ainsi 65 % des emplois qualifiés (pour seulement 55 % de l'emploi total).

Le poids de l'aire urbaine de Lille dans l'emploi qualifié des Hauts-de-France est prédominant et a augmenté depuis 1982. En effet, près de quatre emplois qualifiés de la région sur dix y sont localisés contre trois sur dix trente ans plus tôt.

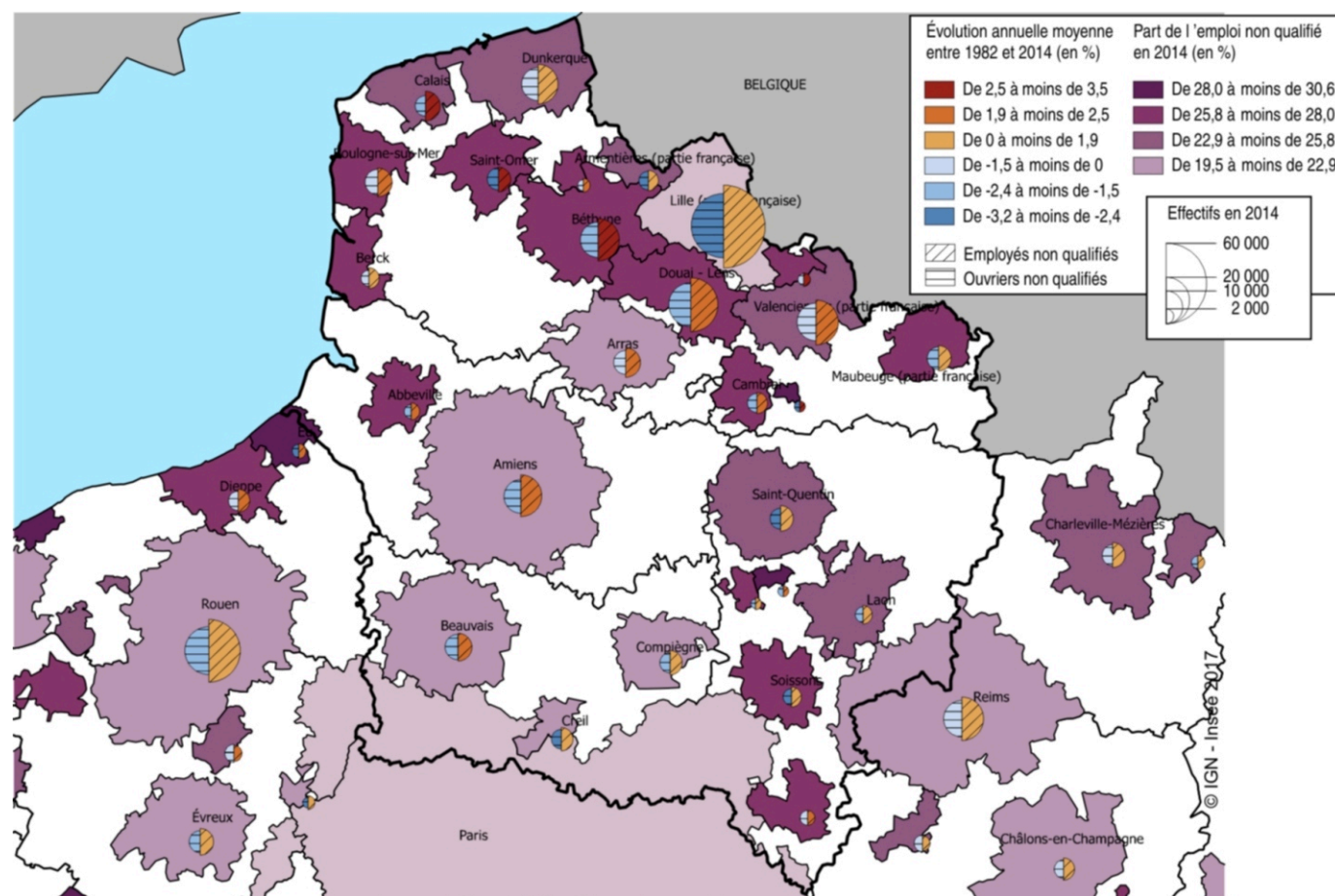
Les emplois qualifiés ont un poids croissant au sein de toutes les grandes aires urbaines régionales. C'est l'aire urbaine de Lille qui a connu la plus forte croissance de l'emploi qualifié en trente ans, avec une augmentation moyenne de plus de 3 % par an, soit un gain net de 68 000 emplois. Plus d'un emploi sur cinq y est qualifié en 2014 contre moins d'un sur dix trente ans plus tôt.

Dans des proportions moindres, l'emploi est de plus en plus qualifié dans quasiment toutes les aires urbaines régionales, avec les plus fortes croissances pour celles d'Amiens, d'Arras, de Beauvais, ou encore celle de Compiègne. Si Amiens bénéficie de son statut d'ancienne capitale régionale, Beauvais et Compiègne profitent de l'influence de l'aire urbaine parisienne.

Dans l'aire urbaine de Compiègne, le poids de l'emploi qualifié dans l'emploi total a augmenté de plus de huit points entre 1982 et 2014, soit la seconde plus forte hausse de la région après Lille (+ 12 points dans l'aire urbaine lilloise). Cette augmentation s'explique notamment par une surreprésentation des emplois relevant de la conception-recherche, dont le poids est équivalent à celui de l'aire urbaine lilloise.

### 3 Forte recomposition de l'emploi non qualifié dans les grandes aires urbaines des Hauts-de-France

Effectifs d'ouvriers et d'employés non qualifiés en 2014 et évolution moyenne des effectifs entre 1982 et 2014 dans les plus grandes aires urbaines des Hauts-de-France



Note de lecture : 20 % des emplois de l'aire urbaine de Lille sont des emplois non qualifiés. Entre 1982 et 2014, les effectifs d'employés non qualifiés ont augmenté de 1,8 % par an, alors que ceux des ouvriers non qualifiés diminuaient de 2,5 %. En 2014, cette aire comprend 63 000 employés non qualifiés (demi-cercle de droite) et 36 000 ouvriers non qualifiés (demi-cercle de gauche).

Source : Insee, recensements de la population.

## Un recul de l'emploi ouvrier dans la majorité des aires urbaines

Le recul de l'emploi ouvrier non qualifié s'observe dans la quasi-totalité des aires urbaines des Hauts-de-France (figure 3). Ainsi, de nombreuses aires urbaines ont deux fois moins d'ouvriers non qualifiés qu'en 1982. C'est le cas de Lille, d'Armentières, de Saint-Omer, ou encore de Saint-Quentin.

L'aire urbaine de Douai-Lens, qui comptait le plus d'ouvriers non qualifiés après celle de Lille en 1982, a perdu 44 % de son emploi ouvrier non qualifié (presque 15 000 postes en moins).

La reconversion profonde du tissu industriel explique ces pertes massives d'emplois, les trois décennies considérées correspondant aux derniers emplois dans l'industrie charbonnière avant l'arrêt définitif de l'exploitation dans les années 1990. Les aires urbaines du bassin minier, comme celles de Douai-Lens, de Béthune ou encore de Valenciennes, sont ainsi particulièrement concernées.

Les industries du textile et de l'habillement ont également été affectées par de fortes mutations dans les dernières décennies, expliquant en partie la contraction de l'emploi ouvrier dans l'aire urbaine lilloise.

Dans ce mouvement global de recul de l'emploi ouvrier non qualifié, quelques aires urbaines ont suivi des trajectoires plus favorables. Ainsi, le recul de l'emploi ouvrier a été amorti dans certains bassins d'emplois du Nord avec l'implantation de l'industrie automobile dans les années 1980.

L'aire urbaine de Valenciennes par exemple, qui concentre plus d'emplois que celle de Béthune, a perdu 6 500 postes d'ouvriers non qualifiés en trente ans, contre plus de 10 000 dans le Béthunois.

Le maintien de l'industrie métallurgique a également amorti la diminution de l'emploi ouvrier non qualifié dans l'aire urbaine de Dunkerque. Déjà plus faible en 1982, le poids des ouvriers non qualifiés y a diminué moins fortement (de 15 % à 10 %). Ce moindre poids s'explique aussi

vraisemblablement par une qualification plus fréquente des ouvriers dans le secteur de la métallurgie, à la différence de l'industrie textile ou automobile notamment. Au sein des grandes aires urbaines des Hauts-de-France, ces trajectoires apparaissent relativement spécifiques puisque les autres comptaient en moyenne entre 18 % et 30 % d'ouvriers non qualifiés au début des années 1980. En 2014, ce poids a diminué de plus de 10 points dans une large partie de ces aires urbaines.

À l'inverse, la croissance des effectifs d'employés non qualifiés est généralisée à l'ensemble des aires urbaines conduisant à une importante recomposition de l'emploi non qualifié. Dans l'aire urbaine de Béthune par exemple, où le repli de l'emploi ouvrier non qualifié a été très sensible, les effectifs d'employés non qualifiés ont augmenté de près de 3 % sur trente ans, soit une hausse de près de 10 000 emplois. C'est également le cas dans l'aire urbaine de Calais, où la croissance du nombre d'employés non qualifiés a plus que compensé la diminution de l'emploi ouvrier non qualifié. ■

## Définitions

Les **qualifications** sont regroupées en trois catégories, à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Les **emplois qualifiés** sont ceux des cadres et des professions intellectuelles supérieures (CS3) qui comprennent les cadres d'entreprise ou de la fonction publique, les professeurs et chercheurs, les professions de l'information, des arts et des spectacles ainsi que les professions libérales. Les **emplois non qualifiés** sont constitués des ouvriers et des employés non qualifiés. Si les ouvriers non qualifiés sont directement identifiables dans la nomenclature PCS (CS67 à 69), la définition des employés non qualifiés est issue des travaux d'Olivier Chardon présentés dans l'Insee-Première n° 796. Les **emplois intermédiaires** sont les autres emplois : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus. Ils comprennent aussi les professions intermédiaires, les employés qualifiés et les ouvriers qualifiés.

Les activités économiques sont réparties en **cinq fonctions** issues de l'analyse fonctionnelle des emplois (en quinze fonctions) réalisée par l'Insee et des travaux de Laurent Carroué (« La France – Les mutations du système productif »). Les **fonctions intellectuelles supérieures** agrègent les prestations intellectuelles, les métiers de la conception-recherche et de la gestion. Les **fonctions d'intermédiations** rassemblent les métiers du commerce interentreprises, du transport et de la logistique. Les fonctions de **productions matérielles** sont constituées des métiers du bâtiment et des travaux publics, de l'industrie, de l'agriculture et de la pêche. Les **commerces et services de proximité** comportent les métiers de services de proximité, d'entretien-réparation, de la distribution ainsi que ceux de culture-loisirs. Enfin la fonction **administration et santé** englobe les métiers de l'administration publique, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

Les emplois sont comptabilisés au lieu de travail à partir des recensements de la population millésimes 1982, 1990, 1999, 2007 et 2014.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

## Pour en savoir plus

- Bisault L., « Cadres et employés non-qualifiés : les deux moteurs de l'emploi des territoires », *Insee Première* n° 1674, novembre 2017.
- Caroué L., « La France – Les mutations du système productif », Armand Colin, 2014.
- Reynard R., Vialette P., Gass C., « Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires », *Insee Première* n° 1538, février 2015.
- Chardon O., « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première* n° 796, juillet 2001.

